



Avis public

Nouveau quai au terminal maritime de Point Tupper, Nouvelle-Écosse

30 juillet 2025 – Transports Canada doit déterminer si le projet proposé de Nouveau quai au terminal maritime de Point Tupper, Nouvelle-Écosse est susceptible d'entraîner des effets négatifs importants sur l'environnement.

Afin de contribuer à une prise de détermination éclairée, Transports Canada invite le public à formuler des commentaires concernant cette détermination. Tous les commentaires reçus seront considérés comme publics et pourraient être publiés en ligne. Pour de plus amples renseignements, les personnes sont invitées à consulter l'avis sur [la protection des renseignements](#).

Les commentaires écrits peuvent être présentés **d'ici le 30 août 2025** à :

Melissa Ginn
Conseillère régionale en environnement
Transports Canada, Région de l'Atlantique
10 Barter's Hill
St. John's, T.N.-L
A1C 6M1
709-351-3200
melissa.ginn@tc.gc.ca

Le projet proposé

Nova Scotia Power propose d'enlever le quai en acier existant de 2.4 m x 3.0 m au terminal maritime de Point Tupper et d'installer un nouveau quai sur pieux en bois gainé de 3.7 m x 12.0 m situé à côté de l'emplacement du quai existant. Le nouveau quai sera composé d'une culée en caisson de bois et d'un mur de soutènement installés devant la culée. La culée sera recouverte de géotissu et remplie de pierre propre. Le quai sera soutenu par quinze pieux de bois de 3.7 m disposés en séries de trois sur toute la largeur du quai. Les pieux seront espacés de 1.2 m sur toute la largeur et chaque ensemble sera espacé de 3.0 m sur toute la longueur du quai. Les pieux seront enfoncés à l'aide d'une mini-grue équipée d'un batteur de pieux. Le rivage où le nouveau quai sera installé sera renforcé par l'installation de nouvelles roches de protection par-dessus les anciennes. L'envrochement aura une nouvelle empreinte d'environ 32 m² sous la ligne des hautes eaux ordinaires.